



ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNIQUES DU SÉNÉGAL

ANSTS

APPEL À COMMUNICATIONS

Colloque sur le numérique

« Innovations et applications »





Motivation- Dans le cadre de son programme d'activités 2024, l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS) par le biais de sa section Sciences fondamentales appliquées et innovation (SFAl) organise un colloque sur le numérique avec l'écosystème de la recherche en Informatique au Sénégal les 28 et 29 janvier 2025 à Dakar, sous le thème «Innovations et Applications». Ce colloque marque une ouverture de l'ANSTS vers les organismes de recherche au Sénégal et la prise en charge de l'orientation de l'État dans le numérique.

Mots clés- ansts, sfai, recherche, numérique, informatique

I. OBJECTIFS

Depuis de longues années, la question du numérique est apparue comme un sujet de préoccupation majeure pour les plus hautes Autorités du pays, qui considèrent à juste titre, l'économie numérique comme une formidable opportunité pour la création des emplois et un levier pour la croissance économique du pays. L'un des objectifs du gouvernement du Sénégal est de faire un pas important vers la digitalisation de l'administration publique.

L'ANSTS, sous la houlette de sa section SFAl, est engagée à donner corps à cette Vision du Chef de l'État, et à mettre en œuvre toutes mesures idoines pour favoriser l'épanouissement des jeunes. Dans le domaine numérique, l'ANSTS compte multiplier des initiatives pour l'encadrement, l'accompagnement des jeunes mais aussi et surtout l'accompagnement des chercheurs dans différentes thématiques actuelles. Les objectifs visés par ce colloque sont :

1. faire des recommandations concrètes sur la digitalisation de l'administration sénégalaise ;
2. servir de forum aux chercheurs du monde universitaire, du secteur des TIC et des acteurs du développement pour débattre des avancées récentes et des sujets de pointe dans le domaine de l'informatique et de ses applications ;
3. échanger des idées, proposer des solutions, discuter des défis de la recherche et partager des expériences entre chercheurs, professionnels et acteurs du développement.

II. THÉMATIQUES

Ce colloque aura deux sous-thématiques qui sont les suivantes :

1. IA et Apprentissage automatique ;
2. IoT et Cybersécurité.

Un accent particulier sera mis sur les outils (ou applications) IA pour encourager les jeunes chercheurs (Master, Doctorants) à partager leurs innovations.

A. IA et Apprentissage automatique

Les sujets d'intérêt comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

1. Intelligence artificielle ;
2. Algorithmes d'IA ;
3. Outils et applications d'IA ;
4. Traitement automatique du langage naturel ;
5. Data mining et apprentissage automatique ;
6. Techniques et technologies du Web sémantique ;
7. Apprentissage automatique dans les applications de réseaux ;
8. Apprentissage automatique dans les communications sans fil, mobiles et par satellite ;
9. Apprentissage automatique pour l'IoT et les villes intelligentes.

B. IoT et Cybersécurité

Les sujets d'intérêt comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

1. Connectivité et réseaux ;
2. Résultats expérimentaux et scénario de déploiement ;
3. Application et services de l'IoT, basés sur l'IoT ;
4. Innovation et esprit d'entreprise ;
5. Sécurité et confidentialité pour l'IoT ;
6. Techniques de lutte contre les logiciels malveillants : détection, analyse et prévention ;
7. Sécurité et confidentialité des plateformes mobiles et des smartphones ;
8. Prévention, détection, investigation et réponses aux cyberattaques ;
9. Sécurité du Cloud et Edge computing.

III. PROCÉDURES DE SOUMISSION

Les articles soumis pour la conférence doivent être originaux et ne doivent pas avoir été publiés auparavant.

Les auteurs doivent envoyer leurs articles en anglais ou en français au format Word ou Latex avant la date limite de soumission à l'adresse électronique suivante :

academie.st@ansts.sn

IV. PARTENAIRES

1. Université Cheikh Anta Diop (UCAD)
2. Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB)
3. Université Alioune Diop de Bambey (UADB)
4. Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UN-CHK)
5. Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ)
6. Université Iba Der Thiam (UIDT)
7. Université du Sine Saloum Elhadj Ibrahima Niass (USSEIN)
8. Université Amadou Mahtar Mbow de Dakar (UAM)
9. Université Rose Dieng France-Sénégal (UR-FS)
10. Ecole Polytechnique de Dakar (ESP)
11. Ecole Polytechnique de Thiès (EPT)
12. Institut Polytechnique de Saint-Louis (IPSL)
13. Ecole Doctorale de Mathématiques et Informatique (EDMI) de l'UCAD
14. Ecole doctorale des sciences et des technologies (ST) de l'UGB
15. Centre Universitaire de Recherche et de Formation aux Technologies de l'Internet (CURI)
16. Centre d'Excellence Africain en Mathématiques, Informatique et TIC (CEA-MITIC)
17. Réseau des ISEP
18. Institut Pasteur de Dakar (IPD)
19. Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)
20. Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique
21. Cyber-infrastructure nationale pour l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation (CINERI)
22. Direction générale du Chiffre et de la Sécurité des Systèmes d'Information (DCSSI)
23. AIMS Sénégal
24. Association sénégalaise des Chercheurs en Informatique (ASCII)
25. Association sénégalaise pour l'Intelligence Artificielle (ASIA)
26. Organisation patronale des TIC (OPTIC)
27. Gainde 2000
28. WISS AFRICA
29. GALSEN AI
30. Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)



V. DATES ET LIEU

Lieu à déterminer par la section SFAl de l'ANSTS.

Pour la date : **28-29 janvier 2025**

VI. COMITÉ SCIENTIFIQUE

Cheikh SARR (UIDT)
Gervais MENDY (ESP/UCAD)
Samuel OUYA (ESP/UCAD)
Maissa MBAYE (UGB)
Bamba GUEYE (UCAD)
Moussa DIALLO (ESP/UCAD)
Cheikh Talibouya DIOP (UGB)
Moussa LO (ANSTS)
Ousmane THIARE (ANSTS)
Idrissa SARR (UCAD)
Ibrahima NIANG (UCAD)
Ibrahima NGOM (ESP/UCAD)
Youssou FAYE (UASZ)
Marie NDIAYE (UASZ)
Ibrahima FALL (ESP)
El Hadji Mamadou NGUER (UN-CHK)
Ibrahima GUEYE (EPT)
Assane GUEYE (CMU Africa)
Gaoussou CAMARA (UAD)
Cheikh BA (UGB)
Ousmane SALL (UN-CHK)
Mouhamadou THIAM (UIDT)
Seydina Moussa NDIAYE (UN-CHK)
Ndeye Massata NDIAYE (UN-CHK)
Mouhamadou Lamine BA (ESP/UCAD)
Diye DIA (Aristarc Consulting)
Cheikh LOUCOUBAR (IPD)
Seydou Nourou SYLLA (UAD)
Adrien BASSE (UAD)
Cheikh Becaye GAYE (ANSTS/SFAI)
Papa Salif SOW (ANSTS/SSS)

VII. DATES IMPORTANTES

Date limite de soumission : **21 octobre 2024**

Notification des auteurs : **19 novembre 2024**

Manuscrit final : **05 décembre 2024**

REFERENCES

[1] Académie nationales des sciences et techniques du Sénégal (ANSTS)



<https://www.ansts.sn/>
SIEGE : 61, Boulevard Djily MBAYE, Dakar/Sénégal
contact@ansts.sn
(+221) 33 849 10 99

